

Les droits de la personne à l'avant-scène : l'appartenance en Ontario



Matières

Message de la commissaire en chef	2
L'objectif de notre plan	4
La conception du plan	5
La vision	7
La mission	7
Les valeurs et principes	7
Les domaines d'orientation stratégique	8
La réconciliation avec les Autochtones	9
La justice pénale	10
La santé et le bien-être	12
L'éducation	13
Une culture de droits de la personne	14
Notre priorité opérationnelle – incidence organisationnelle	15
Les indicateurs de rendement clés	16
Planifier sur une page	17

Message de la commissaire en chef

La Commission ontarienne des droits de la personne (CODP) et le *Code des droits de la personne* (le *Code*) de l'Ontario ont célébré leur anniversaire en mars 2021 et juin 2022, respectivement. La CODP a été fondée en tant qu'organisme sans lien de dépendance de l'État dans le but d'éviter et d'éliminer la discrimination, en plus de promouvoir et faire progresser les droits de la personne en Ontario. Elle constitue l'un des trois piliers du système des droits de la personne en Ontario. Les deux autres piliers sont le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) et le Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne (CAJDP).

Le mandat conféré par la loi de la CODP est vaste. Pour réaliser son mandat, la CODP fait un usage judicieux de plusieurs outils tels que la sensibilisation, l'élaboration de politiques, les enquêtes publiques et les litiges stratégiques. Fidèle à son mandat, la CODP mène une planification stratégique visant à fixer ses objectifs généraux et à déterminer ses priorités sur une certaine période. Aujourd'hui, la CODP commence un nouveau chapitre de son travail et est heureuse de faire part de son plan stratégique pour 2023 à 2025 intitulé *Les droits de la personne à l'avant-scène : un plan pour l'appartenance en Ontario*.

Après plusieurs mois de consultation et de réflexion communautaires de grande envergure, en plus de s'appuyer sur son plan stratégique antérieur, la CODP va de l'avant avec un plan stratégique revitalisé. Elle renouvelle son engagement envers la réconciliation afin d'établir des partenariats avec les communautés autochtones, et ce, dans le but de faire progresser leurs priorités en matière de droits de la personne. Elle renouvelle son engagement à aborder la discrimination au sein des systèmes de justice pénale et d'éducation. La nature et les répercussions considérables et en constante évolution des crises mondiales nécessitent un accent accru sur la santé et les déterminants de la santé, en abordant la hausse de la haine et les conséquences de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) sur les droits de la personne, soit des domaines qui touchent les personnes les plus marginalisées et vulnérables de l'Ontario. À cette fin, le nouveau plan comprend une culture de droits de la personne par l'entremise d'une mobilisation utile des détenteurs de droits et d'obligations, ainsi que la santé et le bien-être pour veiller à ce que la CODP continue d'être axée sur la pauvreté et l'itinérance.

La CODP est déterminée à faire usage d'approches proactives, coopératives et intersectionnelles dans le but de maximiser la portée et l'incidence de son travail visant à créer une culture de droits de la personne en Ontario. Ces démarches s'harmonisent avec ses valeurs maîtresses, soit la responsabilisation, l'intégrité, les relations, la collaboration et la justice sociale.

Récemment, il y a eu des enjeux (qui existent encore) sur le plan national et international. Ici, la découverte de fosses communes de pensionnats autochtones à l'échelle du pays au cours de la dernière année a confirmé l'importance cruciale de consacrer nos efforts collectifs à la réconciliation avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis (peuples autochtones) afin d'aborder le racisme contre les Autochtones. À l'échelle mondiale et locale, on a constaté une hausse du racisme et une hausse exponentielle de la haine. La pandémie a amplifié les inégalités sur le plan de la santé, en particulier la santé mentale, la consommation de substances, le chômage, la précarité de logement et l'itinérance. De plus, les enquêtes de la CODP ont exposé un état critique de racisme systémique au sein des systèmes de justice pénale et d'éducation. Bien que la CODP se trouve en position unique de promouvoir et protéger les droits de la personne dans la province en ces temps critiques, transformer la discrimination systémique enracinée exige temps et efforts.

Pour réussir ce plan stratégique, il faut un engagement collectif. Par conséquent, la CODP continuera d'établir et d'entretenir des relations stratégiques avec ses groupes consultatifs et un vaste éventail de personnes, groupes, organismes et institutions, y compris le CAJDP et le TDPO. Elle collaborera avec tous les ordres de gouvernement, les employeurs et les détenteurs d'obligations afin de fournir un encadrement utile qui facilitera la conformité aux obligations en matière de droits de la personne, et ce, pour favoriser une culture de responsabilisation.

Ce plan revitalisé reflète pourquoi l'appartenance et l'intersectionnalité doivent se trouver au cœur de toutes les démarches en matière de droits de la personne. Il reconnaît les manières complexes par lesquelles les identités sociales et politiques sont interreliées, en plus de créer des effets conjugués de discrimination envers les groupes protégés par le *Code*. Le but ultime est de fournir un leadership et un encadrement en matière de droits de la personne pouvant améliorer la qualité de vie de chaque Ontarienne et Ontarien.

Patricia DeGuire
Commissaire en chef

L'objectif de notre plan

La CODP tient un rôle prépondérant dans l'identification et la promotion de la réduction des pratiques discriminatoires pour le bien public au sens large. Le *Code* administre 17 motifs de discrimination et de harcèlement illicites, ainsi que 5 domaines sociaux. Le but principal du renouvellement du plan stratégique était de s'assurer que les mesures de la CODP à court terme restent pertinentes, s'harmonisent avec les besoins tant actuels que nouveaux, comblent les attentes des parties prenantes de la CODP et lui permettent d'exécuter son mandat tout en favorisant sa croissance.

Lors de la création de ce plan, nous avons à l'esprit le mandat élargi, de même que les enjeux nouveaux et critiques qui nécessitent une démarche intersectionnelle. Parmi ces enjeux, on retrouve le racisme anti-Noirs, le racisme systémique en maintien de l'ordre et en éducation, les emplacements funéraires sans nom des enfants des pensionnats autochtones; les répercussions de la pandémie en matière d'économie, de santé et de santé mentale sur les divers groupes protégés, ainsi que la prévalence des activités haineuses.

Les droits de la personne à l'avant-scène indique les priorités de la CODP pour les trois prochaines années. Le plan garde le cap sur la réconciliation, les systèmes de justice pénale et d'éducation et les priorités établies dans le dernier plan. Étant donné la nature et les répercussions considérables et en constante évolution de la pandémie mondiale, qui a accru la pauvreté, l'itinérance et la crise des opioïdes, ce plan met un accent intentionnel sur la santé, la santé mentale et le bien-être. Il reflète également la connaissance approfondie du fait que les systèmes oppressifs sont interconnectés et qu'on ne peut pas les comprendre ni les aborder indépendamment l'un de l'autre. Le plan est intentionnellement axé sur la capacité organisationnelle à exécuter avec efficacité le mandat de l'organisme.

Ce plan garde l'orientation de la CODP vers une intervention prévue et une démarche axée sur les résultats. Il sera surtout axé sur la manière à laquelle la CODP exerce ses fonctions et pouvoirs pour une incidence et une pertinence maximales envers la vie des Ontariennes et Ontariens.

La conception du plan

Vu que le plan stratégique actuel se termine en 2022, la CODP a entrepris un exercice de planification visant à créer un plan revitalisé qui contribuera à son orientation au cours des trois prochaines années (2023 à 2025).

Dans le but d'atteindre les objectifs du plan stratégique, la CODP a évalué la pertinence des priorités actuelles, ainsi que tenu compte des enjeux et tendances en matière de droits de la personne apparus depuis la conception du dernier plan.

Le plan stratégique triennal revitalisé reflète les consultations poussées avec plus de 200 personnes représentant diverses collectivités, divers organismes et diverses institutions de l'Ontario. Ces consultations comprenaient des entrevues avec des intervenants clés, des groupes de discussion et des enquêtes. L'examen des points de vue tirés des consultations menées au cours de l'exercice de planification stratégique antérieur a fourni des observations utiles pour ce qui est de déterminer les lacunes et de valider l'orientation et les domaines prioritaires sur lesquels la CODP doit se pencher. On a déterminé de nombreux défis et nombreuses occasions importantes, qui s'entrecroisent et contradictoires que la CODP doit considérer. Dans le but de déterminer les secteurs d'intervention et les stratégies qui lui permettront de maximiser son incidence, la CODP s'est penchée sur les questions ci-dessous :

- Quels sont les enjeux transversaux qui touchent de nombreuses collectivités aux prises avec la discrimination systémique en fonction des motifs du *Code*?
- Quelle est l'expertise de la CODP et quelle est la valeur unique qu'elle apporte?
- En quoi la CODP est-elle la mieux placée pour fournir du leadership?
- Dans quel domaine la CODP peut-elle avoir le plus d'incidence sur les détenteurs de droits et d'obligations?
- En quoi la CODP amplifie-t-elle le mieux les voix et le travail d'autrui?
- Quelle est la meilleure manière pour la CODP de mettre ses ressources limitées en pratique pour une pertinence maximale; c'est à dire, que doit-elle viser pour mieux faire connaître les droits de la personne et changer les comportements discriminatoires?
- Comment la CODP peut-elle utiliser son information, sa sensibilisation, ses outils et ses ressources pour fournir une orientation concrète qui met les politiques en matière de droits de la personne en pratique pour les détenteurs tant de droits que d'obligations?
- Qu'est-ce que la CODP doit faire en tant qu'institution pour être pertinente, efficace et durable?

Tout le monde **détient des droits**, ce qui comprend les membres des groupes protégés par la Commission ontarienne des droits de la personne : les personnes pouvant subir de la discrimination en fonction de l'âge, de l'origine, de la citoyenneté, de la couleur, des croyances, de l'invalidité, de l'origine ethnique, de la situation familiale, de l'identité de genre, de l'expression de genre, de l'état matrimonial, du lieu d'origine, de la race, de l'état d'assisté social (en habitation seulement), de l'existence d'un casier judiciaire (en emploi seulement), du sexe et de l'orientation sexuelle. Les personnes et groupes marginalisés qui ne sont pas protégés par le *Code* détiennent également des droits.

Les détenteurs d'obligations : Toutes les personnes ont la responsabilité de respecter les droits de la personne. Les détenteurs d'obligations sont des acteurs étatiques ou non étatiques dans l'obligation de respecter, de protéger, de promouvoir et de mettre en œuvre les droits de la personne des détenteurs de droits. Les détenteurs d'obligations doivent établir des mécanismes pour un recours efficace et s'acquitter de leurs obligations juridiques, entre autres, envers les enjeux de droits de la personne.

La CODP confronte et aborde l'inégalité persistante au sein de la société, avec un accent particulier sur la discrimination systémique, qui concerne les habitudes comportementales, politiques ou pratiques qui font partie de la structure sociale ou administrative d'un organisme et qui créent ou perpétuent un désavantage relatif pour les personnes protégées par le *Code*. Dans *Les droits de la personne à l'avant scène*, la CODP met l'accent sur cinq priorités. Qu'ils soient des détenteurs d'obligations ou de droits, les Ontariennes et Ontariens se reconnaissent non pas dans une seule, mais bien dans plusieurs de ces priorités. Bien que des objectifs particuliers aient été déterminés pour chaque priorité, nombre d'entre eux chevauchent les domaines prioritaires et, ensemble, ils renforcent la capacité de la CODP à changer les choses.

La vision

Une société inclusive dans laquelle les droits de la personne sont une réalité vécue et les personnes sont appréciées et traitées avec dignité et respect, ressentent un sentiment d'appartenance et assument la responsabilité de promouvoir et de protéger les droits de la personne

La mission

Créer un climat fondé sur la compréhension et le respect mutuel de la dignité de toutes et tous en promouvant et en protégeant les droits de la personne en Ontario et en affrontant la discrimination systémique

Les valeurs et principes

La CODP est d'avis qu'un changement durable et systémique nécessite des mesures soutenues et courageuses en vertu de nos valeurs fondamentales. On trouve ci dessous les valeurs que la CODP s'engage à incarner dans l'ensemble de son travail et ses manières de travailler :

- **La justice sociale** : se montrer courageux, créatif, vif et indéfectible pour ce qui est d'aborder les enjeux systémiques qui touchent les Ontariennes et Ontariens et perpétuent l'inégalité, la discrimination et l'injustice.
- **Les relations** : établir et maintenir des relations de confiance respectueuses et constructives avec les détenteurs de droits et d'obligations dans le but de faire progresser les droits de la personne.
- **La collaboration** : collaborer et faire équipe avec des groupes, organismes et institutions, dont le système des droits de la personne, afin de maximiser notre incidence collective.
- **L'intégrité** : être armé de principes et indépendant en matière de progression et de protection de l'égalité réelle.
- **La responsabilisation** : se montrer transparent et responsable envers les Ontariennes et Ontariens dans l'exécution de son mandat et utiliser ses ressources de manière efficace et responsable.

Les domaines d'orientation stratégique

Il est difficile d'aborder les systèmes de discrimination enracinés; il faut une attention et un effort soutenus. La CODP met l'accent sur leurs répercussions, en plus de les mesurer, dans cinq domaines prioritaires urgents.

- **La réconciliation avec les Autochtones** : établir des relations de confiance soutenues et respectueuses avec les communautés autochtones (Premières Nations, Métis, Inuits et Autochtones en milieu urbain) pour favoriser la réconciliation et l'égalité réelle.
- **La justice pénale** : faire progresser les droits de la personne et réduire la discrimination systémique au sein du système de justice pénale en exigeant la responsabilisation et le changement institutionnel.
- **La santé et le bien-être** : aborder la discrimination en santé, en habitation et en emploi en habilitant les détenteurs d'obligations à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de la personne.
- **L'éducation** : renforcer le fondement des droits de la personne en Ontario en abordant la discrimination au sein du système d'éducation.
- **La culture de droits de la personne** : s'engager envers les droits de la personne en Ontario par la sensibilisation et la mobilisation.

La réconciliation avec les Autochtones

La CODP renouvelle son engagement envers la promotion de la réconciliation. Elle continue de se dévouer à améliorer sa relation avec les peuples autochtones dans le but d'aborder les répercussions de la colonisation et des systèmes qui oppriment les peuples autochtones. Pour y arriver, elle s'engage envers des relations soutenues et de confiance avec diverses communautés et divers groupes des Premières Nations, Inuits et Métis, et ce, avec dignité et respect.

La CODP reconnaît l'incidence durable du colonialisme sur les peuples autochtones. Elle est d'avis qu'un engagement envers la réconciliation et les processus vitaux de guérison, d'autonomisation et d'autogouvernance pour les peuples autochtones est de la plus haute importance et constitue une priorité pour notre avenir collectif. La CODP accepte et accueille l'important rôle qu'elle doit assurer pour aborder les enjeux déterminants des droits de la personne qui touchent les communautés autochtones. Elle établira et renforcera ses relations avec les communautés et groupes autochtones, reconnaîtra le colonialisme et abordera le racisme systémique, la discrimination et l'inégalité.

Objectifs :

1. Continuer d'accroître les connaissances et la compréhension de la CODP vis à vis de la grande diversité des enjeux, besoins, connaissances et lois qui concernent les Autochtones, de même qu'accroître sa capacité organisationnelle à constituer un partenaire et collaborateur renseigné et digne de confiance;
2. Renforcer le dialogue, les relations et l'engagement de la CODP avec les communautés autochtones de l'Ontario;
3. Collaborer avec les communautés autochtones pour déterminer et faire progresser les priorités et mesures en matière de droits de la personne.

La CODP cherche à obtenir les résultats suivants :

- La CODP est un allié de confiance des communautés autochtones quant aux efforts de réconciliation;
- Le système des droits de la personne est plus accessible aux communautés autochtones.

La justice pénale

La CODP renouvelle son engagement à faire progresser les droits de la personne et à réduire la discrimination systémique au sein du système de justice pénale en exigeant la responsabilisation et le changement institutionnel en tant qu'axe d'intervention stratégique.

Ce domaine prioritaire permet à la CODP de conserver et d'améliorer l'accent qu'elle met sur le système de justice pénale, en plus d'aborder plusieurs enjeux transversaux de longue date tels que le nombre disproportionné d'Autochtones dans ce système, le racisme anti-Noirs systémique, les préjudices disproportionnés subis par les personnes en situation de handicap (surtout les troubles mentaux) et la discrimination subies par les personnes ayant survécu à la violence, les personnes d'orientations sexuelles, d'identités de genre et d'expressions de genre diverses, ainsi que les immigrants, les migrants, les réfugiés et les autres personnes dont la situation est précaire au sein de ce système.

De plus, ce domaine d'intérêt permettra à la CODP d'attirer l'attention sur les enjeux nouveaux et critiques en matière de droits de la personne. La CODP enquêtera sur les enjeux de discrimination survenant lors de la conception, l'utilisation et la régie des algorithmes et du processus décisionnel automatisé de l'intelligence artificielle (IA) par le système de justice pénale, notamment la discrimination des données et le profilage racial. La CODP collaborera également avec le système de justice pénale et d'autres institutions gouvernementales pour confronter et aborder la hausse spectaculaire de la haine constatée depuis l'apparition de la pandémie.

Objectifs :

1. Réduire les pratiques discriminatoires et le profilage racial du maintien de l'ordre à l'échelle de l'Ontario;
2. Réduire les pratiques discriminatoires aux services correctionnels tels que l'utilisation de l'isolement cellulaire aux établissements provinciaux;
3. Renforcer la conscience institutionnelle et la capacité vis-à-vis de l'intervention lors de manifestations de haine par le biais du système des droits de la personne;
4. Déterminer, répandre et renforcer la capacité institutionnelle visant à aborder les risques en matière de droits de la personne découlant de la croissance rapide de l'usage de l'IA au sein du système de justice pénale.

La CODP cherche à obtenir les résultats suivants :

- Les services de police abordent les répercussions inévitables et disproportionnées découlant de la discrimination;
- Les établissements correctionnels provinciaux mettent en œuvre des pratiques non discriminatoires et l'utilisation de l'isolement cellulaire est réduite pour les personnes atteintes de troubles mentaux;
- Les institutions publiques connaissent mieux le système des droits de la personne, et comment l'utiliser, pour intervenir en cas de manifestations de haine;
- Les institutions publiques connaissent mieux et sont en mesure de mieux aborder les risques envers les droits de la personne découlant de l'usage de l'IA au sein du système de justice pénale.

La santé et le bien-être

La CODP abordera la discrimination en santé, en habitation et en emploi en habilitant les détenteurs d'obligations à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de la personne.

La pandémie a aggravé de manière prononcée les inégalités et la discrimination en santé, en habitation et en emploi. Comprendre la santé en tant que droit de la personne produit une obligation juridique pour l'État d'assurer l'accès à des soins de santé acceptables et abordables en temps opportun, en plus d'améliorer les options incluses en tant que déterminants sous-jacents de la santé telles que le logement, le revenu et l'emploi.

Ce domaine d'intérêt permet à la CODP de miser de manière déterminée et stratégique sur ses relations, en particulier avec les employeurs et les détenteurs d'obligations de l'État. Ce faisant, la CODP peut promouvoir un changement systémique et aborder la discrimination qui contribue aux enjeux de santé, de santé mentale et de bien-être, et les aggrave, pour de nombreuses personnes, dont les personnes en situation de handicap, les Autochtones et les populations racisées, les itinérants et les personnes souffrant de dépendance.

Objectifs :

1. Améliorer la compréhension, par les détenteurs d'obligations du secteur de la santé, des principes entourant les droits de la personne et leur capacité à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de la personne en soins de santé et en santé publique;
2. Fournir aux détenteurs d'obligations des guides et cadres accessibles, pertinents, pratiques et utilisables sur les droits de la personne qui amélioreront leur capacité à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de la personne afin de réduire la discrimination en emploi.

La CODP cherche à obtenir les résultats suivants :

- Les établissements de santé reconnaissent et comprennent la discrimination systémique, en plus d'y apporter des améliorations utiles;
- Les détenteurs d'obligations possèdent et utilisent des outils de droits de la personne accessibles, pertinents et pratiques.

L'éducation

La CODP renouvelle son engagement à aborder la discrimination systémique au sein du système d'éducation et ce faisant, elle renforce le fondement des droits de la personne en Ontario.

La CODP sera axée sur la création d'un milieu au sein duquel les enfants de l'Ontario peuvent réaliser leur plein potentiel. En misant sur le fondement établi par l'enquête « Le droit de lire » et ses recommandations, la CODP mobilisera l'État, les conseils scolaires et les établissements d'enseignement dans le but d'instaurer des changements qui élimineront la discrimination systémique à l'échelle des cadres pédagogiques. Ce travail permettra à la CODP de veiller à ce que les enfants, les jeunes et les jeunes adultes au sein de ce système de formation puissent connaître le respect des droits de la personne dans la vie quotidienne.

Objectifs :

1. Améliorer la responsabilisation des détenteurs d'obligations du secteur de l'éducation et aborder la discrimination systémique à la grandeur du système d'éducation ontarien;
2. Améliorer la capacité des établissements postsecondaires à faire la collecte de données sur les droits de la personne, de même qu'à comprendre et aborder la discrimination.

La CODP cherche à obtenir les résultats suivants :

- Les détenteurs d'obligations au sein du système d'éducation apportent des changements qui abordent la discrimination systémique;
- Des occasions et résultats améliorés pour les élèves touchés de manière disproportionnée par la discrimination en Ontario.

Une culture de droits de la personne

La CODP renouvelle son engagement à renforcer une culture de droits de la personne en Ontario par la sensibilisation et la mobilisation.

Des événements récents au Canada et à l'étranger ont suscité de graves inquiétudes et craintes envers une hausse du racisme, de l'islamophobie, de l'homophobie et de la xénophobie en général. La CODP abordera ces défis directement en favorisant une culture provinciale qui fait des droits de la personne une priorité.

Par ce domaine d'intérêt, la CODP démontrera un leadership et un encadrement visibles. Elle créera et fournira aux enfants, jeunes et adultes de l'Ontario de l'information et de la sensibilisation sur leurs droits de la personne et leurs responsabilités. Elle va être à l'écoute des personnes souvent marginalisées et qui sont les plus touchées par la discrimination systémique.

Objectifs :

1. Accroître la sensibilisation et l'accès de la population à l'information, à la formation, à la participation des collectivités et à l'encadrement pour la mise en application des principes entourant les droits de la personne;
2. Habilitier les personnes à exercer leurs droits et exiger la responsabilisation des détenteurs d'obligations;
3. Renforcer la sensibilisation de la population et la capacité vis-à-vis de l'intervention lors de manifestations de haine par le biais du système des droits de la personne;
4. Accroître la sensibilisation de la population envers les risques associés aux droits de la personne découlant de la croissance rapide de l'usage de l'IA.

La CODP cherche à obtenir les résultats suivants :

- La population connaît mieux les droits de la personne;
- Les personnes sont mieux en mesure de faire valoir leurs droits de la personne avec les détenteurs d'obligations;
- La population connaît mieux la haine et comment utiliser le système des droits de la personne pour intervenir en cas de manifestations de haine;
- La population comprend mieux l'intelligence artificielle (IA) et ses conséquences vis-à-vis des droits de la personne.

Notre priorité opérationnelle – incidence organisationnelle

La qualité du travail de la CODP dépend d'une solide fondation organisationnelle. Au cours des trois prochaines années, la priorité opérationnelle de la CODP est d'établir une institution des droits de la personne percutante pour l'Ontario. Ancrée dans ses valeurs, la CODP établira un organisme efficace et durable visant à exécuter son mandat.

Il existe deux éléments essentiels qui, ensemble, fournissent le cadre du plan stratégique, soit les grands domaines d'orientation stratégique de la CODP et son efficacité opérationnelle. Il existe une relation d'interdépendance entre ces éléments et, ensemble, ils peuvent orienter la CODP vers sa vision.

Objectifs :

1. Favoriser un milieu inclusif qui fait la promotion de la santé et du mieux-être, en plus d'habiliter le personnel à apprendre, évoluer et exceller;
2. Être axé sur les données, les données probantes et les résultats lors de nos responsabilités en matière de planification, de surveillance et de reddition de compte;
3. Harmoniser et optimiser nos ressources, systèmes et processus vers l'atteinte de notre mandat et notre plan stratégique.

La CODP cherche à obtenir les résultats suivants :

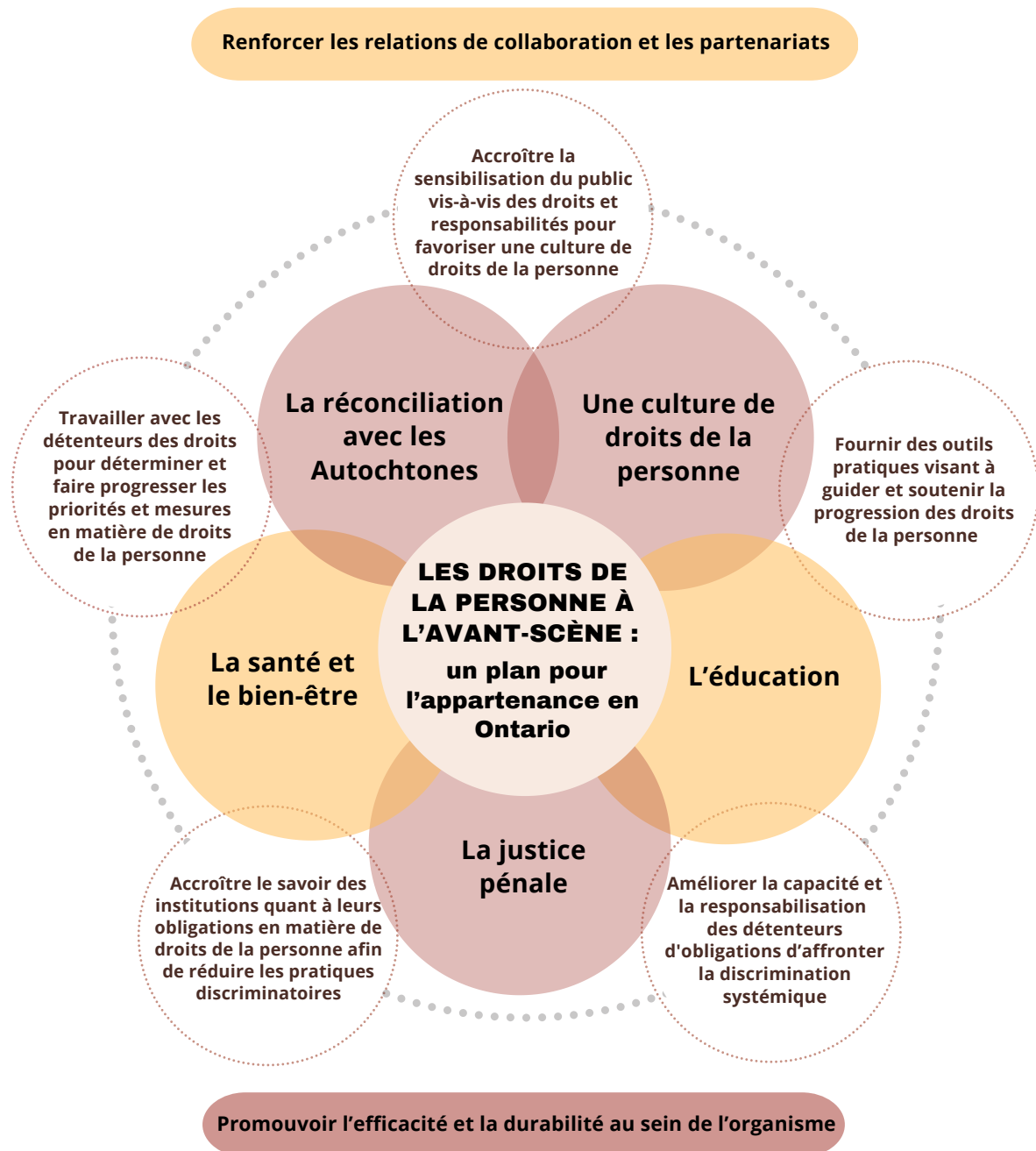
- Améliorer l'expérience des employés, ainsi que créer et entretenir un fort sentiment d'appartenance.
- La CODP est exploitée de façon optimale.

Les indicateurs de rendement clés

Les enjeux de droits de la personne abordés par la CODP au moyen du présent plan sont complexes. Les stratégies utilisées par la CODP pour apporter des changements systémiques sont à long terme et concernent bon nombre de parties prenantes, partenaires et collaborateurs. Par conséquent, il est difficile de mesurer les droits de la personne. Dans le but de surveiller avec efficacité son rendement et son aptitude à entreprendre les priorités stratégiques, la CODP a déterminé des marqueurs mesurables visant à indiquer que les objectifs sont atteints et qu'elle est orientée vers ses résultats prévus.

	Mesures du rendement	Cible
La réconciliation avec les Autochtones	Pourcentage de partenaires autochtones qui conviennent que la CODP entretient des relations pertinentes et efficaces	Hausse de 5 % du nombre de partenaires autochtones qui conviennent que la CODP entretient des relations pertinentes et efficaces en fonction des résultats de l'enquête bisannuelle
Justice pénale et santé et bien-être	Pourcentage de détenteurs d'obligations qui déclarent avoir eu accès à des outils de droits de la personne pertinents et pratiques	Hausse de 10 % du nombre de détenteurs d'obligations qui déclarent avoir eu accès des outils de droits de la personne pertinents et pratiques
L'éducation	Pourcentage de conseils scolaires qui possèdent un plan de mise en œuvre des recommandations de l'enquête « <i>Le droit de lire</i> »	Hausse de 100 % la deuxième année (75 % la première année et 100 % la deuxième année) des conseils scolaires qui possèdent un plan de mise en œuvre des recommandations de l'enquête « <i>Le droit de lire</i> »
Sensibilisation de la population	Satisfaction de la population envers les produits de la CODP	Satisfaction de 80 % envers les produits de la CODP
Incidence organisationnelle	Hausse en pourcentage du taux d'expérience des employés	Hausse de 2 % du taux global d'expérience des employés en fonction des résultats de l'enquête bisannuelle sur l'expérience des employés

Planifier sur une page



La vision

Une société inclusive dans laquelle les droits de la personne sont une réalité vécue et les personnes sont appréciées et traitées avec dignité et respect, ressentent un sentiment d'appartenance et assument la responsabilité de promouvoir et de protéger les droits de la personne

Les valeurs

- La justice sociale
- Les relations
- La collaboration
- L'intégrité
- La responsabilisation

La mission

Créer un climat fondé sur la compréhension et le respect mutuel de la dignité de toutes et tous en promouvant et en protégeant les droits de la personne en Ontario et en affrontant la discrimination systémique



Ontario
Human Rights Commission
Commission ontarienne des
droits de la personne